

<b>Ecole élémentaire « Les Orangers »</b> <b>3, place Charles De Gaulle</b> <b>77870 Vulaines sur Seine</b>		<b>Procès-verbal du Conseil d'école</b> <b>Année scolaire</b> <b>2022/2023</b>	
<b>Tél : 01.60.71.63.72.</b> <b>Courriel</b> <b>Ce.0770393j@ac-creteil.fr</b>	Maternelle x Elémentaire Primaire	x 1 <sup>er</sup> trimestre 2 <sup>ème</sup> trimestre 3 <sup>ème</sup> trimestre extraordinaire	<b>Date</b> Le 08/11/2022  De 18h15 à 20h16
<b>Présents :</b>			
Enseignant(e)s de l'école	Mme Collos Mme Deschamps Mme Khiari M.Malherbe Mme Pottier Mme Sarteur Mme Sorre		
Membres du RASED			
IEN ou son représentant			
DDEN			
Parents élus	Mme Hérault Mme Abellard Mme Capdepont Mme Blum Mme Parrain Mme Pereira		
Maire			
Maire-adjoint	M.Gilles Calteau maire adjoint chargé des affaires scolaires		
Autres membres invités			
<b>Absent(es)</b> M. Ehret, adjoint au périscolaire	<b>Absent(es) excusé(es)</b>		
Présidente de séance : Mme Anne Collos		Secrétaire de séance : Mme Sorre	

- **Tour de table**

Présentation des personnes présentes au conseil d'école.

Les parents élus à 72,2 % aux élections des représentants des parents d'élèves sont : Mmes Herault, Da Inez, Million Brodaz, Blum ainsi que M. Gavouyère et Petit (titulaires), Mmes Abellard, Capdepont, Parrain, Pereira, Plouvier et M. Courty (suppléants).

- **Modalités de fonctionnement et attributions du conseil d'école :**

Modalités de fonctionnement :

Les membres du conseil d'école : la directrice, les enseignants, deux élus, le DDEN si désigné, un membre du RASED (aucun pour notre école), les représentants de parents d'élèves (6 car 6 classes), Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale.

Ces personnes ont un droit de vote sauf Monsieur l'Inspecteur qui est membre de droit.

Les autres personnes, qui sont invitées, assistent avec voix consultative pour les affaires qui les intéressent mais ne participent pas au vote.

Le vote se fera à main levée avec l'accord de tous les participants.

Le mode d'envoi des invitations retenu est le mail.

Le délai pour la réception des questions des parents d'élèves est fixé à 8 jours avant le conseil d'école.

Envoi du procès-verbal aux représentants et à la mairie pour relecture et propositions éventuelles de corrections avant diffusion.

Les membres votent à l'unanimité la diffusion du procès-verbal du conseil d'école via l'ENT.

Les attributions du conseil d'école : le conseil

- adopte le projet d'école

- vote le règlement intérieur de l'école lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école

- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire

- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis.

- présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école.

- pose les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants en situation de handicap;

d) Les activités périscolaires;

e) La restauration scolaire;

f) L'hygiène scolaire;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement;

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues

- **Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...**

A ce jour, l'école compte 166 élèves pour 6 classes répartis de la manière suivante :

CP Mme Pottier 31

CE1 Mme Deschamps 25

CE2 Mme Collos 30

CM1 Mme Sorre 28

CM1/CM2 Mme Sarteur 24 (11 +13)

CM2 M. Malherbe 28

AESH (accompagnant aux élèves en situation de handicap) : 2 personnes pour 6 élèves de l'école.

Les représentants des parents d'élèves :

Malgré les annonces gouvernementales indiquant que les classes de CP ne devront pas excéder 24 élèves, la classe de Mme POTTIER en compte 30. Les parents sont conscients des difficultés que cela

représente. Nous réitérons donc notre soutien à toute l'équipe enseignante pour les effectifs élevés des classes. Nous n'hésiterons pas à participer à toute demande d'ouverture de classe que Mme Collos voudra effectuer de nouveau.

L'équipe pédagogique demande si en cas d'arrivées, il est possible d'accueillir les élèves dans les écoles des communes environnantes ?

Réponse de Monsieur Gilles :

L'inscription d'enfant est obligatoire dans la commune où réside(nt) son (ses) responsable(s).

Si le(les) responsable(s) désire(nt) scolariser l'enfant dans une autre ville, il(s) doit(ent) rédiger une demande de dérogation à la Mairie de résidence.

Le Maire peut accepter ou refuser cette demande. S'il accepte la demande, il transfère cette demande de dérogation au maire de la ville concernée, qui peut accepter ou non.

Dans le cas de refus de ce dernier, l'enfant est scolarisé dans sa ville de résidence.

Une aire d'accueil va être mise à disposition pour les gens du voyage sur la commune de Vulaines.

Les membres du conseil d'école seront vigilants s'ils constatent une augmentation importante de scolarisation d'enfants.

De plus, ils constatent que les effectifs en maternelle sont en hausse.

- **Règlement intérieur et charte de laïcité**

Le document a été envoyé pour lecture préalable. Il a été établi sur la base du règlement intérieur départemental et complété par les membres du conseil d'école.

Un ajout a été fait dans la partie « hygiène et éducation » pour les règles de jeux de cour puisque les enseignants ont mis en place des récréations actives.

Le règlement est voté à l'unanimité. Il s'appliquera pour l'année en cours et ce, jusqu'au vote du prochain règlement (conseil d'école 1<sup>er</sup> trimestre 2023/24).

Il sera posté sur l'ENT. Après lecture, les familles complèteront le coupon et le retourneront dans les plus brefs délais. Les familles pourront obtenir la version papier si elles en font la demande.

- **Sécurité et hygiène**

**Protocole sanitaire** : niveau socle : lavage des mains en arrivant à l'école, avant et après chaque récréation.

**Exercice d'évacuation incendie n°1** : réalisé le mardi 20 septembre. RAS  
Deux autres exercices incendies seront organisés : au 2<sup>ème</sup> puis 3<sup>ème</sup> trimestre.

**PPMS**

L'école bénéficie de deux Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) conformément aux exigences réglementaires : l'un pour risques majeurs, l'autre en cas d'attentat-intrusion.

La date de l'exercice « attentat-intrusion » n'a pas encore été définie. Cet exercice se base sur un scénario prédéfini. A l'occasion de cet exercice, les enseignants sensibiliseront les enfants au fait de circuler en silence et dans le calme, et de se cacher. Les parents d'élèves seront informés de la date par un courrier dans le cahier de correspondance et via l'ENT.

Nous aurons besoin d'observateurs. Leur rôle est d'accompagner le déroulement de l'exercice et de participer au retour d'expérience.

- **Vie de l'école**

- ✓ **Information**

Lors de toute correspondance scolaire (mail ou message téléphonique) merci de préciser les nom, prénom et classe de l'élève ainsi que le nom de l'enseignant.

Les mails des parents sont toujours transmis à l'enseignant de l'enfant.

### ✓ **Evaluations nationales**

Elles s'adressent à tous les élèves de CP et CE1.

Elles permettent de donner des repères et de proposer un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève.

Elles se sont déroulées du 12 au 23 septembre. Une 2<sup>ème</sup> session aura lieu en janvier pour les élèves de CP.

Ces évaluations se composaient de 3 séquences en français et de 2 séquences en mathématiques

#### Résultats :

En CP : en français : sur 7 items, 6 sont supérieurs aux résultats de la circonscription et supérieurs à 90%. 1 item, la reconnaissance des lettres et à 63% et inférieur au résultat de la circonscription.

en mathématiques : sur 7 items, 2 sont légèrement inférieurs aux résultats de la circonscription. Les autres résultats sont très satisfaisants.

En CE1: en français : sur 8 items, 3 sont supérieurs aux résultats de la circonscription et tous dépassent les 84%.

en mathématiques : sur 8 items, 4 sont inférieurs aux résultats de la circonscription.

Les résultats obtenus sont similaires en français et en mathématiques.

### ✓ **Projet d'école**

Présentation du projet d'école 2022/2025 :

La première orientation « lire, écrire et comprendre » :

1<sup>er</sup> objectif opérationnel : Améliorer la fluence : lire mieux pour une meilleure compréhension du texte (actions mises en place cette année : brigades littéraires 2 par an, lectures relais)

2<sup>ème</sup> objectif opérationnel : la poésie : composer, mémoriser et dire pour être entendu (actions mises en place cette année : 1 cahier de poésies unique en cycle 2 et un en cycle 3, créer des poésies à destination du jardin urbain, un projet de « slam » dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>ème</sup>).

La deuxième orientation : « résoudre des problèmes » :

1<sup>er</sup> objectif opérationnel : S'approprier le vocabulaire mathématique du quotidien (actions mises en place cette année : répertoire commun à la classe au cycle 2 et individuel en cycle 3, harmonisation du vocabulaire et des techniques opératoires, apprendre à chercher en résolvant des problèmes sans calcul et/ou avec une calculatrice (« décharger » les élèves des calculs).

2<sup>ème</sup> objectif opérationnel : Développer l'appétence pour la résolution de problèmes (action mise en place cette année : défis problèmes 1 fois par trimestre en cycle 2 et 1 fois par mois en cycle 3)

La troisième orientation « parcours santé et citoyen » :

1<sup>er</sup> objectif opérationnel : Assurer une cohérence des parcours EPS et créer une unité (action mise en place cette année : organiser une rencontre sportive interclasses)

2<sup>ème</sup> objectif opérationnel : organiser des récréations actives afin de respecter les 30 minutes d'activités physiques par jour

3<sup>ème</sup> objectif opérationnel : Diversifier les actions en faveur du développement durable déjà existantes (mises en place des actions cette année : poursuite du jardin urbain, candidater à la labellisation de l'école à l'éducation au développement durable).

- ✓ **EPS** : Intervenant EPS depuis le mois de septembre. Gérald Ganivet intervient au stade tous les mardis après-midi suivant un roulement établi pour l'année. L'équipe enseignante souligne le professionnalisme de cette personne et remercie la municipalité pour cette embauche.

Une demande d'heures supplémentaires au stade avec transport est adressée à Monsieur Gilles.

Une rencontre sportive interclasses sera organisée en fin d'année au stade.

- ✓ **Piscine** : Tous les élèves iront à la piscine de Fontainebleau. Le trajet s'effectue en car.

Les classes de CE2 et CM1 : du lundi 5 au 16 décembre tous les matins.

Les 2 classes de CM1/CM2 et CM2 : du 3 au 17 janvier tous les après-midis.

Les classes de CP et CE1 : du 6 au 17 mars tous les matins.

✓ **Langue anglaise :**

Mme Harrison, mère d'élève, est intervenue dans chaque classe afin d'animer un atelier sur le thème d'Halloween.

✓ **Citoyenneté :**

Election des délégués de classe (2 par classe + 2 suppléants) la semaine du 17 octobre. La parité est respectée.

Les enfants élus représentent leur classe et participent aux réunions avec la directrice de l'école (1 par période à partir de la période 2 : 1<sup>ère</sup> réunion le 15 novembre.). Nous remercions la mairie pour le prêt de l'urne et de l'isoloir.

✓ **Le monde du vivant / la nature :**

Projet jardinage : entretien de notre jardin urbain et du lombricomposteur.

Réalisation d'hôtels à insectes

Mise en place en période 2 du jardin d'hiver.

L'ensemble des élèves avec l'aide d'une intervenante bénévole, Mme Yannick, participent à ce projet.

Nous remercions les parents d'élèves pour la proposition d'achats de végétaux.

L'équipe pédagogique va faire une demande de labellisation de l'école. Cette labellisation permet de récompenser les personnels et les élèves engagés dans une démarche collective de développement durable. Elle permet également de renforcer le travail collectif au sein de l'école.

✓ **Projet en arts :**

Madame Sorre dirige la chorale en cycle 3 et très prochainement en CP et CE1. Par conséquent, un échange de service sera mis en place pour ces deux classes.

Un projet théâtre sera mené en CE2 à partir du mois de janvier.

Les représentants de parents d'élèves :

Une fête de fin d'année sous quelque forme que ce soit est-elle prévue ?

L'équipe pédagogique organisera une représentation à destination des parents le vendredi 23 juin à la salle Guy Cresson.

✓ **Le numérique:**

Un espace numérique de travail a été créé pour l'école.

Chaque enseignant a la possibilité d'avoir un espace classe. Si c'est le cas, les modalités pour y accéder vous seront communiquées.

✓ **Propositions des parents d'élèves**

Une vente/distribution de sapins aura lieu le dimanche 4 décembre 2022.

L'APPEEV organisera, comme chaque année, un spectacle suivi d'une boum aux enfants le samedi 18 mars 2023 et sa kermesse le dimanche 25 juin 2023

Demande à la mairie : Est-il possible de fournir un sapin pour le jardin d'hiver de l'école ?

- **Périscolaire**

Problèmes lors de l'étude : les toilettes sont déjà nettoyées avant le départ des élèves. Les enfants fréquentant le périscolaire jouent aux abords des classes où il y a étude.

- **Coopérative**

Affiliation à l'OCCE pour l'année en cours. Participation libre des familles + vente de photos. Cet argent permet de financer divers achats d'ordre pédagogique comme l'achat de livres, matériel pour projet spécifique, sorties scolaires....

Les dons des parents se sont élevés à 1511.50 € en ce début d'année.

L'équipe enseignante les remercie pour leur participation.

- **Travaux / réparations**

Une réunion mensuelle a lieu entre la directrice et M. Gilles afin de discuter et de faire le point sur les différentes demandes de l'équipe enseignante.

Intervention des services techniques :

La salle du photocopieur a été refaite.

Des vitres ont été remplacées.

Les murs de l'école ont été nettoyés au karcher.

Des bancs et des poubelles ont été achetés pour la cour.

Un système de porte anti-panique a été installé dans le bâtiment B ainsi qu'un système d'anti-pince-doigt sur les portes de classe.

Nous les remercions.

Demandes en attente :

Changer les sacs poubelles des 3 halls lors de la pause du déjeuner car les élèves se lavent régulièrement les mains afin de respecter au mieux le protocole sanitaire

Rafraichir la peinture dans les salles de classe du bâtiment C

Changer des vitres dans le bâtiment C

Résoudre le problème de la flaque d'eau à l'entrée de l'école lorsqu'il pleut.

Remettre le WC pour les adultes dans le bâtiment A le robinet dans la classe A1 ainsi que le téléphone dans le bâtiment B

L'APEEV rappelle qu'elle a déjà proposé son aide concernant l'organisation et la gestion des travaux de rafraîchissement de l'école, notamment pendant les vacances scolaires avec l'intervention de son assurance. Nous réitérons notre proposition.

Serait-il possible d'envisager la construction de toilettes à l'extérieur des bâtiments ?

Le nombre de robinets n'est pas suffisant dans les bâtiments A et B ainsi que les urinoirs dans le bâtiment B.

Sur ce point, les RPE s'associent à la demande de l'équipe enseignante pour la construction de sanitaires supplémentaires à l'extérieur des bâtiments. Avant le second conseil, nous proposons de participer à la réalisation d'un état des lieux qui permettra de donner tous les éléments utiles pour la réalisation de travaux de réhabilitation des toilettes existants et la construction de toilettes supplémentaires.

Les dames de ménage pourraient-elles avoir plus d'heures pendant les petites vacances pour nettoyer l'école ?

Les représentants de parents d'élèves :

Les sanitaires sont sales, à tel point que les enfants se retiennent de nombreuses heures, entraînant

des complications d'ordre intestinal et entraîne même des cystites... Dans quelles mesures peut-on faire intervenir les femmes de ménage pendant la pause méridienne ? Ou bien, si cela n'est pas possible, faire appel à une société de ménage ne serait-ce qu'une heure par jour pour les sanitaires et les poubelles ?

Monsieur Gilles présente un document indiquant les dépenses effectuées par la mairie et souhaite qu'il soit ajouté au procès-verbal.

✓ **Questions des parents d'élèves**

Il y a eu des "tentatives d'enlèvements" vers le collège de Vulaines et l'école élémentaire d'Héricy. Nous savons qu'il est inscrit dans le règlement intérieur, qu'une fois le portail passé, les enfants ne sont plus sous votre responsabilité. Néanmoins, serait-il possible de faire un rappel collectif à la prudence ? Rappeler aux enfants d'éviter de rentrer seul(e) et/ou d'emprunter des chemins "isolés", etc. ? Nous comptons sur la bienveillance de l'équipe enseignante pour sensibiliser les enfants.  
Réponse de l'équipe pédagogique : La source est inconnue et non vérifiée. La directrice n'a pas été prévenue. Nous sommes vigilants lors des sorties. Nous demandons aux parents de sensibiliser leurs enfants.

Les parents soulèvent un problème au niveau des devoirs dans une classe.

La directrice demande à ce que les parents s'adressent directement à l'enseignante concernée.

Des sorties et/ou des voyages scolaires sont-ils prévus cette année ? Cela fait un moment qu'il n'y a pas eu de voyage et les sorties sont malheureusement trop rares.

Réponse de l'équipe pédagogique : Les voyages et les sorties sont facultatifs. Une sortie a été faite l'an dernier.

• **Dates et horaires des prochains conseils d'école.**

Dates des prochains conseils d'école :

21 mars à 18h15

6 juin à 18h15

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 20h16.

La présidente de séance

COLLOS Anne

Le secrétaire de séance

SORRE Caroline